

Donner sa chance à un enfant

- Je souhaite devenir membre adhérent à l'association avec une participation de 10€ de cotisation annuelle.

Je recevrai la Newsletter pour être tenu informé des activités de l'association.
Je serai convié à l'Assemblée Générale une fois par an.

- Je souhaite devenir donateur avec un don (merci de préciser) :

- Ponctuel Annuel (prélevé à la date anniversaire)

de 150€ pour une année de scolarité d'un enfant

par un don libre de€

M / Mme Nom / Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _ _ _ _ _ Ville _____

Pays _____

Téléphone _ _ - _ _ - _ _ - _ _

Email _____

Coordonnées de votre compte bancaire

Code BIC _ _ _ _ _

N° IBAN

_ _ _ _ _ - _ _ _ _ _ - _ _ _ _ _

Domiciliation (nom de l'agence) _____

Fait le _____ A _____

Signature

Bulletin à retourner à : Mayaa France, 10 Place St Antoine de Padoue, 78150 Le Chesnay

Le "mandat de prélèvement SEPA" est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

A/ l'Association Mayaa France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte

B/ votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Mayaa France.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée : 1) dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, 2) sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Mayaa France

Le développement à travers l'éducation



**Donnons à chaque enfant
la chance d'un avenir meilleur**

QUI SOMMES NOUS?



MAYAA FRANCE est une association reconnue par le gouvernement, qui a été créée en 2017, avec comme but d'étayer le travail des équipes de MAYAA au NEPAL. A l'origine, c'est la misère des bidonvilles de Katmandou qui a ému Nicole SICARD, professeur de Biologie, aujourd'hui à la retraite, et

qui l'a incitée à créer l'association. Le but principal de MAYAA est d'assurer un meilleur avenir aux enfants de familles démunies en leur permettant de recevoir une éducation. A Katmandou nous disposons d'une équipe de 8 personnes (assistantes sociales, personnel de santé) en charge de gérer les programmes d'aide. Depuis 2017 nous avons élargi nos actions aux enfants défavorisés d'autres villes d'Asie grâce à une équipe de bénévoles dynamiques.

EDUCATION



C'est notre objectif principal.

Lorsque certaines familles se battent pour survivre, scolariser les enfants n'est pas la priorité. Nos assistantes sociales sélectionnent les familles les plus vulnérables et leur offrent de faire parrainer les enfants, afin que tous leurs frais de scolarité (inscriptions,

frais d'examen, livres, fournitures et uniformes scolaires) soient pris en charge jusqu'à la fin de leurs études et l'obtention d'un vrai travail. A ce jour MAYAA parraine 250 enfants au Népal et 60 à Hong Kong.

SANTE



MAYAA organise des visites médicales gratuites tous les mois dans les bidonvilles autour de Katmandou, y compris des soins dentaires et gynécologiques. Jusqu'à 500 personnes participent à chacune de ces visites, soit 4000 personnes soignées chaque année.

GARDERIE



Pour que les grands frères et sœurs puissent se rendre à l'école et que les parents aillent travailler, nous créons des garderies. A ce jour, 40 enfants de moins de 4 ans peuvent s'épanouir dans un environnement propre, sécurisé et stimulant, et reçoivent un repas équilibré chaque jour.

ASSISTANCE AUX FAMILLES



Nos assistantes sociales travaillent en collaboration étroite avec les familles les plus pauvres. Elles organisent des sessions de formation à l'hygiène, à la gestion de l'argent du ménage, aux dangers de l'alcool et de prévention des violences domestiques.



Association Mayaa France

Credit Mutuel

IBAN : FR76 1027 8063 9800 0215 1450 134

dons@mayaaf.fr

www.mayaaf.fr